

Parlementaires Africains pour l'Evaluation



Une bonne évaluation de programme est essentielle pour le progrès en santé publique.

En appui à la Campagne du Forum des parlementaires Africains pour l'évaluation, les parlementaires africains défendent le rôle critique de l'évaluation dans les initiatives gouvernementales.

TABLE DES MATIERES

Introduction.....	1
Honorable Roger Nkodo Dang,Président du Parlement Pan Député du parlement Camerounais	2
Honorable Muntaka Mubarak,Député au Parlement Ghanéen	3
Honorable Rachel Shebesh,Député au Parlement Kenyan	4
Honorable Awad Hag ali Ahmed,Député au Parlement Soudanais	5
Honorable SantoshVinita Kalyan,Député au Parlement Sud-Africain	6
Honorable Shitaye Minale,Député au Parlement éthiopien	7
Honorable Zalikatou Diallo,Député au Parlement de la Guinée-Conakry.....	8
Honorable Bongani Mdluli,Député au Parlement du royaume de Swaziland	9
Honorable Bakary Quattara,Député au Parlement Ivoirien.....	10
Honorable Patrick Mayombe Mombioko,Député au Parlement de la RDC	11
Honorable Francisca Domingos Tomas,Député au Parlement Mozambicain	12
Honorable Amin Al-Biely,Député au Parlement Soudanais	13

A PROPOS DE ASH

La Stratégie Africaine pour Santé (ASH) est un projet quinquennal financé par le Bureau Afrique de l'Agence des Etats Unis pour le Développement International (USAID). Elle est mise en œuvre par le Management Sciences for Health (MSH).

ASH œuvre à l'amélioration de l'état de santé des populations africaines à travers d'une part l'identification et le plaidoyer en faveur des meilleurs pratiques, de l'amélioration des capacités techniques et d'autre part, l'incitation des institutions sous régionales africaines à apporter une réponse durable aux questions de la santé.

ASH met à la disposition d'USAID et des autres partenaires au développement les tendances et développements du continent dans le but d'améliorer la prise de décision dans le cadre des investissements dans le secteur de la santé.

INTRODUCTION

Pour préserver la santé publique et améliorer les conditions de vie, les pays doivent renforcer leur capacité afin de générer et d'exploiter les informations de qualité en matière de santé en faveur de prise de décision stratégique fondée sur des données factuelles au niveau local, sous régional et national.

Le Forum Global des Parlementaires pour l'Evaluation (GPFE) a été lancé en novembre 2015 lorsque les parlementaires venus du monde entier se sont réunis avec les autres délégués internationaux au Népal afin d'adopter le EvalAgenda2020.

Le GPFE a initié une campagne pour la promotion de l'évaluation au sein des parlements.

En appui à la campagne du GPFE, le projet de la Stratégie Africaine de la Santé (ASH) a noué un partenariat avec le Parlement panafricain dans le but de promouvoir le rôle de l'évaluation au niveau des agendas de la santé au plan national et régional.

Les membres de la commission à la Santé, au Travail et aux Affaires Sociales du Parlement Panafricain ont été interrogés lors de la quatrième réunion de commission et lors de la plénière de mars 2016 en Afrique du Sud.

Douze parlementaires représentant les pays des sous régions africaines ont pris part à la campagne.

Leurs opinions sur l'importance des évaluations ont été prises dans le cadre d'une série de courtes vidéos de plaidoyer. Ces vidéos ont été publiquement lancées en mai 2016.

Un thème central a émergé des interviews ; il s'agit de la reconnaissance des parlementaires, de la nécessité de l'utilisation de données factuelles en cas de prise de décision.

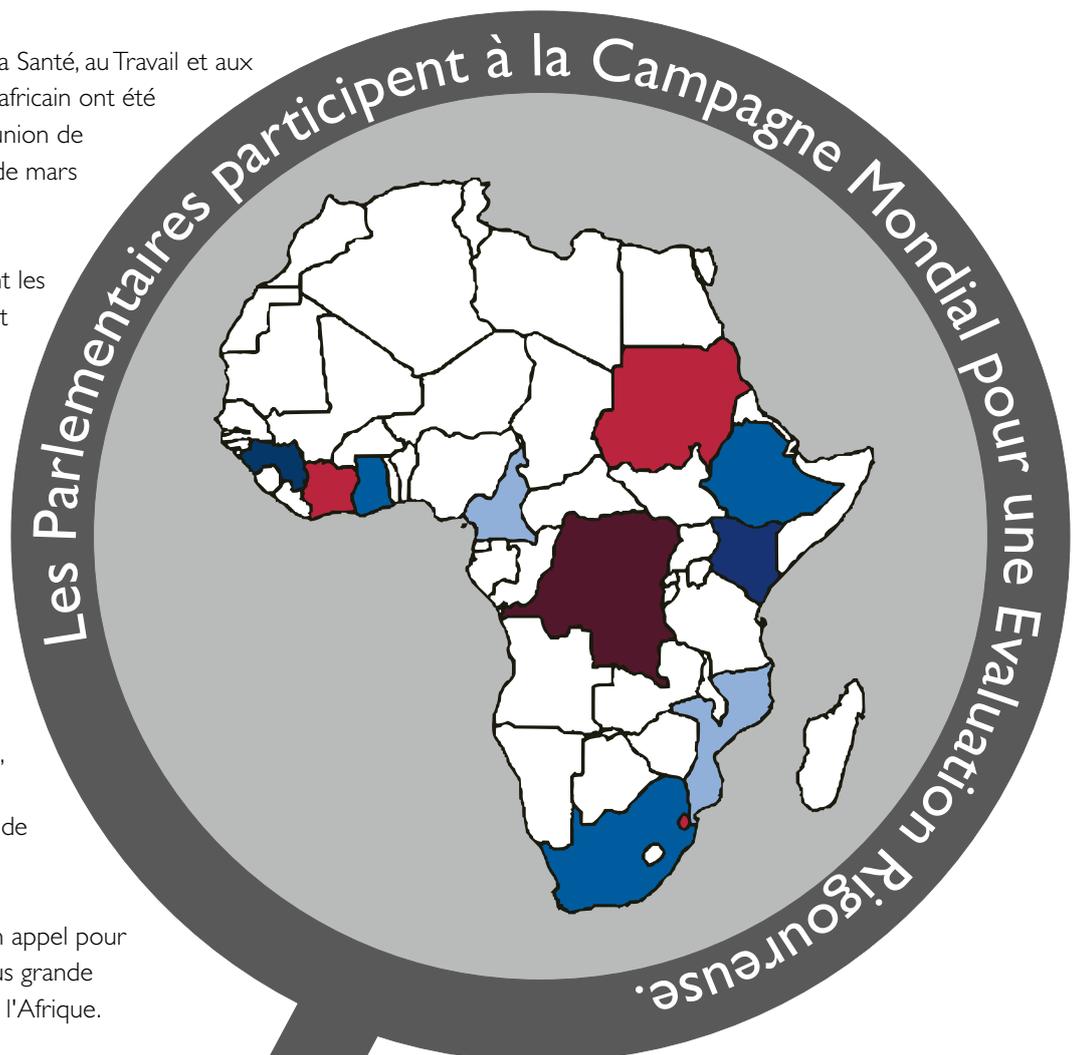
Ils se sont tous engagés à lancer un appel pour une plus forte demande et une plus grande utilisation des évaluations à travers l'Afrique.

Les parlementaires ont insisté sur l'inclusion des principes de la diversité et de l'équité du genre dans la politique nationale tout en faisant écho des principes consacrés par les Objectifs de Développement Durable (ODD) dans leur quête de ne laisser personne en arrière.

Les parlementaires ont mis en avant la valeur des efforts trans-sectoriels en matière d'évaluation, dans le but de créer des opportunités au plan régional et mettre l'intégration dans l'agenda de la santé en Afrique.

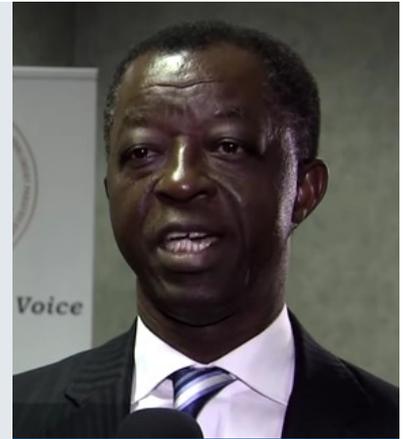
Cette publication met en exergue les extraits d'interviews réalisés avec douze parlementaires.

Les vidéos sont disponibles en ligne à travers les canaux de la campagne du GPFE et sur le site web de ASH.





« L'objectif du Gouvernement est de travailler ensemble dans l'intérêt des populations. Quand on reçoit de l'argent, il faut s'assurer que cet argent est utilisé dans l'intérêt des populations »



Honorable Roger Nkodo Dang,
Député du Cameroun et Président
du Parlement Panafricain

Honorable Roger Nkodo Dang, Député du Cameroun et Président du Parlement Panafricain dit que l'évaluation est un mécanisme important qui démontre aux bailleurs de fonds et partenaires si vos actions sont pour l'intérêt de la population.

Il est important d'évaluer les initiatives gouvernementales selon le Président Nkodo Dang «

Le premier objectif du gouvernement est de travailler ensemble pour l'intérêt de la population. Si vous recevez des fonds, vous devez vous assurer que vous l'utilisiez pour l'intérêt du peuple insista le président Nkodo.

« C'est pour cela que je pense que l'évaluation est importante quand on travaille avec des partenaires. Dans votre propre pays vous devez procéder au suivi et à l'évaluation des fonds alloués au budget national ».

Le Président Nkodo Dong a mis l'accent sur l'importance de l'évaluation des projets afin que les parlementaires en connaissent l'impact sur les populations africaines et rendent compte aux bailleurs de fonds.

« Le Parlement Panafricain est le parlement du peuple africain.

Il joue un double rôle. Premièrement, il supervise les régimes politiques des pays membres et deuxièmement contrôle les actions des Etats à la lumière de la bonne gouvernance.

Le rôle du Parlement Panafricain est celui de promouvoir la bonne gouvernance en Afrique. Je pense que nous avons le devoir de surveiller et de jouer notre rôle de contrôle dans chaque pays ».

Pour lui, le Parlement a la capacité de remplir sa mission. Mais il compte aussi sur les partenaires pour des évaluations de qualité. Les évaluations rigoureuses sont très importantes pour notre crédibilité insista le président Nkodo. Il ajoutera que l'évaluation est requise dans tous les domaines et pour tous les régimes.

« Je crois que le Parlement Panafricain est l'un des organes à même de conduire de bonnes évaluations et d'utiliser les données pour de nouveaux projets en Afrique.

L'institution peut jouer son rôle de contrôleur tout en s'assurant que l'évaluation est faite dans l'intérêt des populations africaines »



« L'évaluation est essentielle à tout ce que l'on entreprend si on veut réellement atteindre les résultats escomptés »



Honorable Muntaka Mubarak,
Député du Ghana et membre du
Parlement Panafricain

L'Honorable Muntaka Mubarak, Député au Parlement Ghanéen précise que l'évaluation est critique dans la promotion des politiques fondées sur des données fiables et que de nombreuses valeurs doivent être intégrées aux stratégies nationales.

L'Honorable Muntaka Mubarak, qui a eu le privilège de présider la Commission à la Santé du Parlement Ghanéen dit que les membres ont compris la portée d'un rapport régulier au Parlement.

Cela a été le cas dans l'élaboration de la législation nationale dont la loi sur la santé publique du pays et la loi nationale sur l'assurance maladie.

Selon l'Honorable Muntaka Mubarak, les parlementaires doivent prendre des décisions en se fondant sur des faits et des informations fiables. S'il n'y a pas en place des mécanismes de suivi et d'évaluation, tout est perdu. « L'évaluation est essentielle à tout ce que l'on entreprend si on veut réellement atteindre les résultats escomptés ».

Il insiste que sans les stratégies globales de Suivi et d'Évaluation détaillées, il serait impossible aux Parlementaires de faire le suivi des avancées; on ne saura pas si on est dans la bonne direction ; on ne saura pas si on y est presque ou si on doit changer de stratégie ».

L'Honorable Mubarak ajoute que les Parlementaires doivent être informés des différents systèmes de valeurs au niveau de leur stratégie nationale car les évaluateurs ou les experts en matière d'évaluation sont influencés par ces valeurs-là.

« Je ne sais pas s'il existe un pays qui a les mêmes valeurs ». Les systèmes de valeur ont un impact sur la sensibilité des parlementaires au regard des questions relatives au genre et

au regard de l'approche au profit des vulnérables dont les personnes handicapées, les personnes vivant avec le VIH, les enfants et les personnes du troisième âge ».

« Au plan national nous devons encourager cette diversité, spécialement quand il est question des Objectifs de Développement Durable. Pour veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte, nous devons comprendre ce que c'est la diversité dans le cadre de l'évaluation » dit-il.

Il ajoute que l'évaluation doit mettre en avant la diversité « la plupart du temps les politiques n'ont pas le temps de s'occuper des détails.

Ils s'appesantissent sur le rapport d'évaluation et agissent selon les recommandations des rapports ; conséquence, lors de la conception de l'évaluation nous devons veiller à intégrer toutes ces questions clés ».

Pour Honorable Mubarak, les parlementaires peuvent intervenir sur «les dimensions holistiques » au niveau de leur pays.

Au niveau des perspectives de l'évaluation, pour lui l'évaluation devrait être plus fréquente : « A l'avenir, l'évaluation ne devra plus être annuelle, elle doit être mensuelle ou trimestrielle, en raison des avancées technologiques par rapport aux diversités que nous avons et à cause des changements rapides au niveau mondial »



« Si vous travaillez sans la recherche et l'évaluation, cela signifie que vous ne percevez clairement les priorités. »



Honorable Rachel Shebesh
Député du Kenya et membre du
Parlement Panafricain

Hon. Rachel Shebesh, Député au Parlement Kenyan et membre du Parlement Panafricain, réitéra que les parlements ne peuvent pas fonctionner sans la recherche et l'évaluation. Les programmes sociaux qui traitent de la vie du citoyen ordinaire ont besoin de bénéficier d'un accent particulier en matière d'évaluations.

Selon elle, «en tant que parlementaire, si vous travaillez sans la recherche et l'évaluation, cela signifie que vous ne percevez pas clairement les priorités. De plus, vous n'êtes pas en mesure de vous évaluer pour voir si vos politiques fonctionnent comme il faut et si c'est le bilan en matière de développement que vous voulez laisser».

Malheureusement, selon elle, l'Afrique a un déficit en chercheurs et évaluateurs qui mettent un point d'honneur sur l'utilisation des évaluations dans la planification et l'élaboration des politiques. Il est donc important pour les gouvernements d'allouer les fonds aux parlementaires afin qu'ils désignent des spécialistes en matière d'évaluation au cours des processus budgétaires.

Selon Honorable Shebesh, les parlementaires peuvent évaluer les politiques au regard de l'équité genre par le traitement de cette question non seulement au plan national, mais aussi à travers un processus qui va jusque dans les villages.

Elle utilise l'exemple de la construction d'un barrage. «En tant que parlementaire, on veut savoir si le barrage a eu un impact. Vous devez aller vers la zone où le barrage a été construit, et

questionner directement les populations sur les changements dans leurs vies. Ce sont ces personnes-là qu'il ne faut pas laisser tomber. Ces personnes à la base sont celles qui vous diront que ce barrage en particulier fonctionne bien, ou fonctionne moins bien, ou alors qu'ils ont besoin de plus de tuyaux vers leurs maisons. Voilà comment l'on s'engage. Et si vous vous engagez de cette façon, alors au plan national, vous serez pertinents quand il faudra prendre la parole en leur nom et pour dire ce qu'elle veulent ».

Pour l'avenir, l'honorable Shebesh est convaincue que les programmes sociaux devraient bénéficier d'une attention particulière lors des évaluations. «Les programmes qui traitent de la vie de tous les jours du citoyen ordinaire. Nous devons mettre davantage l'accent sur la santé, sur l'éducation et la sécurité.

Ces questions touchent les citoyens, et c'est là que nous devons nous concentrer, en particulier lors de l'allocation budgétaire. Nous avons besoin de mettre plus d'argent dans la santé, plus d'argent dans l'éducation, et plus d'argent dans le secteur de la sécurité ».



« Les parlementaires doivent être scientifiques, collecter les données et les analyser. »



Honorable Awad Hag Ali Ahmed,
Député du Soudan et Membre du
Parlement Panafricain

Selon l'Honorable Awad Hag Ali Ahmed, Membre du Parlement Soudanais, les concepts sociaux tels que l'équité du genre sont quantifiables et les parlementaires identifier les ressources adéquates d'évaluation pour améliorer les résultats.

Selon Honorable Ali Ahmed, le Soudan a noué de très bonnes relations avec des institutions académiques dans l'objectif d'améliorer l'évaluation au plan national.

Pour lui, une bonne évaluation repose sur des ressources efficaces à condition que les parlementaires en soient conscients et qu'ils déploient des évaluateurs professionnels.

« Les parlementaires devraient faire preuve d'humilité et accepter de consulter les ONG, la communauté des intellectuelles et le milieu universitaire. Ils ne devraient pas se dire que parce qu'ils ont été élus, ils peuvent s'appuyer sur le bon sens. Le bon sens ne marchera pas ici. Ils doivent être scientifiques, recueillir des données et les analyser. Ils ne devraient pas le faire eux-mêmes mais laisser ce travail aux experts ».

Selon Honorable Ali Ahmed, l'évaluation des politiques au regard du genre et de l'équité peut et doit être mesuré de façon scientifique si la communauté de développement veut donner effet aux Objectifs de Développement Durable et à l'EvalAgenda2020.

« Je crois que ces deux questions sont à prendre en compte. Quelle est la part du pouvoir dans les différentes régions, la part du développement des services, la part et la représentation des femmes. Tout cela doit être pris en compte afin que nous ayons un organe sous régional en Afrique capable d'aller plus loin dans la collecte de données sur ces questions essentielles.

Il a réaffirmé que la participation sous régionale africaine et les stratégies de coopération sont essentielles à la promotion d'une communauté d'évaluation plus forte.

« On besoin de plus d'ateliers régionaux dans lesquels on impliquera les universitaires, les ONG qui ont de l'expérience en matière d'évaluation. Avec eux, on pourra répartir les rôles et préciser les missions.

Ensuite, les résultats de telles rencontres feront l'objet de discussion lors d'un autre atelier afin d'évaluer et de faire la comparaison avec les pays voisins. Cela encouragera les autres à utiliser davantage les évaluations et améliorer leurs résultats ».



« Si nous traitons les questions d'équité en termes genre, nous nous ouvrirons et promouvrons l'égalité sociale »



Honorable Santosh Vinita Kalyan,
Député de la République d'Afrique du Sud et membre du Parlement Panafricain

Selon l'Honorable Santosh Vinita Kaylan, Député du parlement Sud-Africain, il est essentiel de s'appuyer sur la recherche fondée sur des données pour l'élaboration des politiques et d'impliquer les populations dans les processus de prise de décision.

Pour l'honorable Kaylan, l'évaluation a été utile à une jeune démocratie comme l'Afrique du Sud.

Dans le secteur de la santé, elle cite en exemple la loi anti-tabac qui avait causé à l'origine d'importants remous.

« Les données factuelles ont démontré que cette loi profiterait au Sud-Africains malgré une certaine résistance. Mais après adoption, on a assisté à un climat différent lors des audiences relatives à l'adoption projet de loi.

Au niveau national, nous sommes au stade de l'étude du système national de santé. Le secteur privé se sent menacé mais les données ont démontré que ce système peut fonctionner à condition qu'il y ait un financement adéquat. Je pense que ce sera utile dans l'avenir.

Elle affirme qu'il est important pour les Parlementaires d'impliquer les populations dans l'élaboration des politiques si celles-ci souhaitent adhérer aux principes directeurs de ne laisser personne derrière.

« Face au taux élevé d'analphabétisme, alors qu'on parle ici de parlement du peuple en Afrique Sud, je pense que nous devons impliquer les populations à la prise de décision puisque cela les touche directement. Puisque nous disons que nous sommes le parlement du peuple et que nous organisons des consultations publiques sur l'ensemble du territoire, nous devons également tenir compte des voies des populations de toute les couches : les personnes handicapées de la communauté, les agriculteurs homme et femme. Chaque acteur doit être impliqué si nous voulons du sens à ce concept».

«Le fait que le Président ait fait du genre une affaire au centre de son action et le fait aussi que cette question est traité au chapitre 9 sur l'institution en charge de l'équité du genre, demontre que nous en sommes conscients en Afrique du Sud. Malheureusement, lorsque nous abordons ces questions, nous mettons uniquement l'accent sur les femmes alors que les hommes ont un rôle à jouer. Si nous gérons ces questions de l'équité dans cadre du genre, nous nous ouvrirons davantage et promouvrons l'égalité sociale. L'un entraînant l'autre ».



« La question de fond devrait être la suivante: le développement profite-t-il à toute la société ? »



Honorable Shiite Minale,
Député de l'Ethiopie et Membre
du Parlement Panafricain.

L'honorable Shitaye Minale, Député éthiopienne laisse transparaître que les évaluations doivent être conduites jusque qu'à la base et doit tenir compte de la réalité du pays pour qu'elle soit équilibrés et inclusive.

« Je pense que l'évaluation est très importante. Dans mon pays, l'Ethiopie, nous procédons à une évaluation à mi-parcours au niveau de chaque plan stratégique quinquennal. Il est très important de savoir ce qui se passe sur le terrain. Les meilleures informations s'obtiennent au niveau de la base. »

Elle poursuit en disant qu'il y a souvent un décalage entre ce qui est écrit et ce qui se passe dans les communautés.
« Il faut aller vers les communauté de base. En Ethiopie, nous sommes très préoccupés par l'évaluation de ce que gagnent les populations notamment celles qui sont à la base. »
Pour elle, les échantillons doivent être représentatifs de l'ensemble de la population et de la zone géographique. Les évaluateurs doivent utiliser des méthodes scientifiques rigoureuses si l'on veut que l'évaluation puisse aboutir à un changement sociétal.

« Cela contribue à la formulation et à l'amélioration des processus de changement des politiques. L'évaluation est la clé du changement dans le monde. Les professionnels doivent avoir suffisamment de temps et de ressources. Ils doivent faire en sorte que les informations recueillies soient réelles. Grâce à ce processus scientifique, on peut voir comment les politiques sont adaptées aux populations, quels ajustements s'avèrent nécessaires. Vous pouvez enfin mettre en œuvre une politique ou une stratégie différente, si celle qui en cours peine à décoller ».

En termes d'égalité du genre, l'honorable Minale dit que le développement ou la croissance peut provenir de plusieurs sources, mais la question de fond devrait toujours être: ce développement-il profite à toute la société?

En ce qui concerne d'égalité du genre, le niveau de développement n'est pas le même. Pour elle, «Il faut accorder une attention aux laissés pour compte. Ma Constitution donne d'énormes droits aux femmes. Ainsi, les femmes bénéficient de la loi. Mais dans la pratique, un problème se pose toujours, ce qui revient au même problème de la mise en œuvre ».

L'égalité du genre, selon elle, exige un changement d'attitude et de croyances afin d'œuvrer collectivement à l'amélioration de la vie de tous.

En ce qui concerne l'avenir, l'honorable Minale dit qu'il est essentiel que les évaluations reflètent les réalités du pays, et que les évaluateurs ne travaillent pas pour leurs intérêts pendant évaluations.

« L'objectif doit être clairement fixé. Nous ne devrions pas procéder à l'évaluation juste pour le faire. On évalue pour trouver des solutions, élaborer des stratégies ou des politiques futures. Nous devons identifier clairement nos besoins», conclut-elle.



« Si nous voulons vraiment évoluer et aller de l'avant dans nos projets, il est impératif que chaque activité que nous menons comprenne un volet évaluation. »



Honorable Bakary Ouattara,
Député, Côte d'Ivoire and Membre
du Parlement Panafricain

Honorable Bakary Ouattara, Député au Parlement de Côte d'Ivoire, rappelle que l'évaluation est une obligation. Il souligne que l'élaboration des lois types en matière de santé publique au sein du Parlement panafricain peut être une solution aux problèmes de nombreux projets de santé en Afrique.

Pour lui, l'évaluation est très importante en Côte d'Ivoire, car il permet aux parlementaires de voir si les objectifs assignés aux activités sont atteints. « Il est important de faire le point, d'évaluer et de voir si nous allons dans la bonne direction avec nos projets ou s'il est nécessaire de donner de nouvelles orientations. »

Il dit que si les pays veulent aller de l'avant et être efficace, l'évaluation devrait être obligatoire. « Nous devons rechercher l'évaluation et le faire. C'est une obligation. Si vous avez un but et que vous élaborer une stratégie pour atteindre l'objectif, à un moment donné vous avez besoin de vous arrêter et d'évaluer si votre stratégie est assez bonne pour vous aider à y parvenir. Si votre stratégie ne vous mène dans la bonne direction, vous devez procéder à un ajustement, trouver une nouvelle stratégie ou de voir si les activités que vous avez identifiées étaient bonnes. L'évaluation est un impératif. Il faut le faire ».

« Si nous voulons vraiment évoluer et aller de l'avant dans nos projets, il est impératif que chaque activité que nous menons comprenne un volet évaluation. C'est l'unique façon de voir mesurer notre efficacité. »

Selon Honorable Bakary, le rôle du Parlement panafricain en tant qu'organisation continentale implique que ses membres,

les parlementaires, représentent les nations du continent. « Chacun d'entre nous a un rôle important à jouer. Pour être en mesure de parler ou de faire face aux défis continentaux, il est important pour nous d'identifier les référents, par référents je veux dire les pays qui ont déjà mis en place de bonnes politiques et pratiques qui fonctionnent correctement dans des domaines spécifiques tels que la santé, et ensuite s'inspirer de leur expertise comme dans l'élaboration de nos politiques et l'adoption de nos approches ».

Le Parlement panafricain offre donc une plate-forme qui permet aux parlementaires d'élaborer des stratégies communes qui seront diffusés aux pays membres. « Cela va nous permettre de parler la même langue en tant que continent pour tous les sujets et domaines liés à la santé. On assistera à l'émergence d'une politique commune en matière de santé publique au sein de notre continent. »

Ces lois types, ou stratégies, peuvent être diffusées dans nos États par nos parlements nationaux qui les adopteront. Elles peuvent être la solution à de nombreux problèmes liés au projet de santé. A cela on peut ajouter les lois sur les maladies infectieuses et l'enregistrement des médicaments. C'est un exemple qui montre comment la Commission à la Santé, au Travail et aux Affaires Sociales adapter l'agenda régional et national de la santé ».



«Un de nos principaux objectifs aujourd'hui est d'élaborer des lois types qui prennent en compte les vrais problèmes de santé de la population en Afrique »



Honorable Zalikatou Diallo,
Député de la République de Guinée
et membre du Panafricain

Honorable Zalikatou Diallo, Député au Parlement de la Guinée-Conakry souligne la nécessité pour un plaidoyer en faveur de l'évaluation et la disponibilité de données adéquates pour l'adoption effective de l'évaluation par les parlementaires.

Pour madame Diallo, « l'évaluation a été d'une importance capitale car elle a contribué à donner un aperçu de toutes les questions liées à la politique de santé dans notre pays. Elle a aussi permis d'assurer des allocations budgétaires suffisantes pour répondre aux défis de santé».

Elle est convaincue qu'il y a un besoin de faire un plaidoyer, de sensibiliser et de faire un lobbying pour amener les décideurs à tous les niveaux à comprendre que l'évaluation est un outil précieux qui détermine les politiques des pays en matière de planification.

Elle insiste sur le fait que, les données fiables ne courent pas les rues et qu'en conséquence, cela implique qu'il faut former et renforcer les capacités des enquêteurs afin qu'ils soient aptes à conduire de façon efficace le processus de suivi et d'évaluation, depuis la collecte de données jusqu'au rapport. Elle pointe que ceci est crucial pour fournir des informations précises pour la conception, la mise à jour et la mise en œuvre des politiques clés et des programmes de santé pour soutenir le bien-être à tous les niveaux, en particulier dans les zones rurales où, dans les pays en développement, les services de santé sont en déficit.

En réponse à la question de l'avenir de l'évaluation en Afrique, l'honorable Diallo précisera: «qu'il y a de l'espoir pour l'avenir de l'évaluation en Afrique, parce qu'il y a de plus en plus une meilleure compréhension de la nécessité des données précises pour permettre aux gouvernements d'allouer un budget adéquat et bien structurés qui satisfasse aux engagements des partenaires internationaux et qui répond aux besoins de la population » .

A l'aide d'un exemple, elle souligne que « La Déclaration d'Abuja recommande que les budgets des Etats africains devraient allouer au moins 15% du PIB à la santé de la population. Plus souvent, la majorité des États font fi de ces engagements en raison du manque d'indicateurs clairs. Grâce à l'évaluation, les pays ont des chiffres de plus en plus précis et sont motivés à mettre en œuvre ces recommandations.»

La Commission à la santé, au travail et aux affaires sociales du Parlement panafricain aborde des sujets très pertinents sur la question de la santé. «Un de nos principaux objectifs est d'élaborer des lois types qui prennent en compte les vrais problèmes de santé de la vraie population en Afrique. Pour réussir notre mission, nous devons coopérer et avoir des actions synergiques avec les organisations sous régionales afin que ces lois types soient diffusées à différents niveaux pour soutenir les lois nationales, afin qu'elles deviennent plus efficaces ».

En qualité de parlementaire, il est nécessaire, selon elle, d'échanger avec les populations qui vous ont élus. Le débat au niveau de la population est très important et la synergie avec les organisations de la société civile va diffuser des messages d'importance liés à la promotion de la santé. Elle a également souligné l'importance de la collaboration avec les médias.

Elle reste convaincue que l'évaluation doit porter sur les femmes, les enfants, les maladies transmissibles et non transmissibles qui représentent aujourd'hui les plus grands problèmes de santé publique.



« Il est nécessaire de diffuser des informations sur le rôle des parlementaires du Parlement panafricain au sein des communautés ».



Honorable Francisca Domingos Tomas,
Député du Mozambique et membre
du parlement panafricain

L'honorable Francisca Domingos est Député au parlement de la République du Mozambique. Pour elle, l'éducation est très importante pour l'inclusion des femmes dans le développement. Le Parlement panafricain joue un rôle primordial dans l'échange de partage des bases de comparaison pour l'équité du genre.

L'honorable Domingos a déclaré que son pays le Mozambique a fait de grands progrès dans le domaine de la participation des femmes à la prise de décision.

« Nous avons fait un véritable progrès dans le domaine de l'égalité du genre au Mozambique. Environ 38% des parlementaires qui participent à la prise de décision sont des femmes. Nous approchons les 40%. Les objectifs de développement durable exigent 50%. Cela signifie que le Mozambique est sur la bonne voie. De nombreuses femmes gouverneurs, administrateurs et Juges. Il y a aussi une femme à la présidence de l'Assemblée Populaire nationale. Il y a eu de réels progrès. »

Cette représentation s'assure que les politiques qui soutiennent les femmes font progressivement l'objet de mise en œuvre. Elle explique que c'est une victoire très importante parce que les femmes constituent la majorité de la population du Mozambique. « Malheureusement, beaucoup d'entre elles sont laissés pour compte, en raison de l'absence d'éducation ».

Investir dans l'éducation des femmes, selon elle, peut être une solution vers l'augmentation de la participation des femmes à la prise de décision car de nombreuses femmes sont encore analphabètes. L'éducation des filles est également négligée et de nombreuses jeunes filles achèvent rarement le cycle primaire.

Honorable Domingos pointe sur les mariages précoces et le VIH / SIDA qui ont également un impact négatif sur la participation des femmes à la prise de décision. Avec le nombre croissants de femmes infectées au VIH, de plus en plus les femmes n'achèvent pas l'école et les empêchent de participer au développement du pays. Elle conclue ainsi que l'agenda du développement fait face à de nombreux défis.

« Le gouvernement mozambicain veut aider les femmes à travers l'autonomisation économique afin de les aider à réaliser leur rêve de la production agricole. La plupart des femmes gagnent le pain et sont chefs de leur famille. Si nous ne parvenons pas à les aider avec un appui économique soutenue, nous courrons le risque de faillir à l'atteinte des objectifs du développement durable ».

Au niveau de la régionalisation, honorable Domingos dit qu'il y a des progrès dans le domaine des relations internationales et des stratégies visant à soutenir le rôle des membres du Parlement panafricain. Mais elle relève que certains défis restent, car plusieurs communautés ignorent encore l'existence du Parlement panafricain.

Il est donc nécessaire pour elle de diffuser des informations sur le rôle des parlementaires membres du Parlement panafricain au sein des communautés, afin qu'ils connaissent la mission du Parlement.



« Les stratégies régionales sont à encourager car elles facilitent l'intégration et l'expansion de l'intégration. »



Honorable Patrick Mayombe Mombioko,
Député de la République Démocratique du Congo et membre du Parlement Panafricain

Honorable Patrick Mayombe Mombioko est député du parlement de la RDC, estime que les stratégies régionales sont essentielles à l'amélioration de la santé publique et que le mandat du Parlement panafricain qui tend vers la législation sera essentielle pour y arriver.

Honorable Mayombe insiste sur le fait que, chaque année, le gouvernement doit évaluer ses projets pour voir quels domaines doivent être améliorés. Pour lui, « en tant que parlementaires, nous devons insister pour que les évaluations soient faites au niveau de tous les ministères. Il est important d'amener le gouvernement à faire de l'évaluation une obligation à tous les niveaux. Dans mon pays, c'est un domaine où nous continuons de nous battre pour obtenir un changement ».

Il rappelle que l'évaluation doit être faite dans tous les domaines sans exception: la recherche scientifique, la santé, l'éducation, l'agriculture et les infrastructures.

« L'évaluation est le socle pour le développement d'un pays. Elle compare les résultats obtenus avec ce qui est attendu et contribue à la planification des stratégies avenir: L'évaluation fournit des informations sur l'évolution de la situation actuelle, afin de renseigner les stratégies futures ».

L'honorable Mayombe souligne que pour gagner la lutte contre le sous-développement qui entrave la marche du continent, les pays africains devraient initier des groupements régionaux.

« On est plus efficace quand nous luttons avec une stratégie régional, au lieu de mener une lutte de façon isolée. Si au niveau national et régional, nous créons de bons systèmes d'évaluation, l'intégration au niveau international sera plus

facile, parce que les structures sont déjà bien installées aux niveaux national et régional. Les stratégies régionales doivent être encouragées car il facilitent l'intégration et l'expansion des stratégies nationales».

Selon lui, les lois types dans le domaine de la santé peuvent être très utiles en cas de maladies infectieuses ou d'épidémies. Il cite un exemple : « elles aident à élaborer les stratégies régionales en matière de santé en Afrique et à renforcer la réponse régionale en cas de crise sanitaire, à l'instar du virus Ebola qui a frappé l'Afrique de l'Ouest ».

Il ajoute que la lenteur du Parlement panafricain à adopter son passage d'un mandat de surveillance à un mandat législatif est un défi.

« Avant, le Parlement panafricain n'avait juste qu'un pouvoir consultatif très limité face à l'Union Africaine. C'est seulement récemment, en 2014, à Malabo, que le Parlement a reçu le pouvoir de légiférer. Ce pouvoir reste toujours limité et est soumis à la volonté des chefs d'État. En tant que parlementaires panafricains, nous ne légiférons pas de façon indépendante, nous ne le faisons qu'avec l'autorisation des chefs d'États africains. Si nous pouvions être indépendant et libre de proposer et de voter pour des lois types, je crois qu'on aurait fait le meilleur pour notre population. On aurait été en mesure d'influer sur les politiques qui tiennent compte des approches régionales ».



« Le positionnement régional des politiques renforce la confiance par rapport au futur du continent ».



Honorable Amin Al-Biely,
Député du Soudanais et Membre
du Parlement Panafricain

Honorable Amin Al-Biely, député Soudanais et membre du parlement Panafricain dit que le Parlement panafricain agit comme un porte-parole des parlementaires africains. Il est convaincu que les débats et les décisions aboutiront à la convergence des politiques publiques entre pays membres.

Pour lui, les gouvernements ne peuvent ou ne devraient entamer aucune action dans le cadre de politiques spécifiques, sans évaluation.

Les politiques et les lois votées par les parlements résument les divers points de vue et deviennent ainsi une opinion générale qui bénéficiera aux populations.

Dans 80% des cas, c'est l'avis de la majorité qui l'emporte. Il insiste donc pour que l'évaluation soit la clé dans la consultation des députés auprès des populations afin de procéder à un vote éclairé qui reflète la réalité de leur population.

Interrogé sur l'égalité sociale et l'égalité du genre, Honorable Al-Biely dira «La justice sociale et l'égalité au Soudan sont garantie par la Constitution et par nos us et coutumes. Ils sont le socle de la résolution d'un bon nombre de défis auxquelles sont confrontés les deux sexes. Nous promovons l'égalité du genre dans le respect de la loi et de la Constitution qui dirige le pays ».

Au Soudan, selon lui, il n'y a pas une grande différence au niveau du genre. «Aujourd'hui, il y a des femmes médecins, ingénieurs, agents de police, des femmes universitaires et dans de nombreux autres corps de métiers et professions. Dans

tous les aspects de la vie, les femmes soudanaises contribuent activement aux côtés des hommes au développement national».

Il croit que cette représentation équilibrée du genre dans un environnement professionnel est un indicateur de l'égalité du genre au Soudan.

Concernant la régionalisation, le Député Al-Biely soutient que: «Le Parlement panafricain rassemble toutes les nationalités et races qui composent l'Afrique et offre une plate-forme qui permet un débat sur les questions clés qui touchent tous les pays. On peut parvenir à un minimum de consensus qui servira les intérêts communs et qui se mueront en politiques régionales ».

Il est confiant que les décisions prises au Parlement panafricain conduiront à la convergence des politiques publiques entre les différents pays du continent, et mettront l'Afrique sur la voie du développement.

Il croit que le positionnement régional des politiques renforce la confiance par rapport au futur du continent.



« Nous avons besoin d'avoir une excellente relation entre les parlements et les organes en charge des évaluations »



Honorable Bongani Mdluli,
Député du Royaume de Swaziland et
Membre du Parlement Panafricain

Pour l'honorable Bongani Mdluli, député au Parlement du Swaziland : « les évaluations sont un moyen de déterminer la valeur, le mérite et l'importance des politiques. Le nouveau mandat confié au Parlement panafricain qui est de concevoir des lois types exige des évaluations bien documentées ».

L'évaluation est très importante dans mon pays parce que nous les Parlementaires doivent être tenus informés des questions relatives à la santé et autres différents domaines.

Pour lui, les informations doivent être réciproques. Si elles sont transmises par le Parlement Panafricain dont les membres sont issus de différents parlements Nationaux, ces problèmes peuvent être transférées aux Parlementaires des Etats Membres et parvenir à leurs communautés».

Selon l'Honorable Mdluli, « Il suffira de mettre à disposition des informations soigneusement étudiées pourvu qu'elles soient partagées »

Honorable Mdluli souligne en outre l'importance des échanges d'information entre commissions du Parlement et ses Membres nationaux.

Pour lui, « on peut noter une faille concernant ce lien car les informations que nous détenons nous viennent du Parlement. Nous les mettons à la disposition des

Etats pays membres et travaillons à leur mise en œuvre éventuelle. Toutefois les retours d'informations sont rares. Nous avons en exemple le caucus de l'Afrique de l'Est au sein duquel on recueille les informations qu'on transmet au Parlement National. C'est un défi dans les régions où il n'existe pas de caucus. Car recueillir des informations auprès des Etats Membres a des implications, nous n'avons l'autorisation que pour transmettre les informations dans Etats membres sauf si une personne est nommément désignée à cet effet. Les évaluations objectives peuvent changer ce statu quo». Selon Honorable Mdluli, le nouveau mandat du Parlement Panafricain dont la mission est d'élaboration des lois types exige des évaluations soigneusement documentées.

« L'uniformité aboutit à l'harmonisation des différentes lois de nos Etats Membres. Pour les questions relative à la santé, recourir à des instruments juridiques sensiblement identiques contribuera à dispenser des traitements standardisés et reconnus qui seront administrés aux populations pour une meilleure santé des populations africaines».



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

Des informations additionnelles peuvent être obtenues à:

African Strategies for Health
4301 N Fairfax Drive, Suite 400,
Arlington, VA 22203
+1.703.524.6575

AS4H-Info@as4h.org
www.africanstrategies4health.org

La stratégie africaine de la Santé et son partenaire de mise en œuvre, Khulisa Management Services voudrait exprimer sa gratitude USAID, le Parlement panafricain et le Forum Global des Parlementaires pour l'Evaluation (GPSE).



Cette publication a été rendue possible grâce au soutien généreux du peuple américain à travers l'Agence américaine pour le développement international (USAID) sous le numéro de contrat AID-OAA-C-11-00161.

Le contenu est la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de USAID ou du Gouvernement des États-Unis.